

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01404

Numéro SIREN : 487 729 535

Nom ou dénomination : 2BGL AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 4085

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : M. 2 BGL AUDIT ET CONSEIL LAUR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 25 RUE JEAN GABIN 85400 LUCON		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 8 7 7 2 9 5 3 5 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 30/09/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 828
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	372 393	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	380 266	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	760 488 7 828 752 659	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	85 467
		Autres créances (3)	BZ	CA	362
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	575 332	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	661 161	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 421 649 7 828 1 413 821	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		M. 2 BGL AUDIT ET CONSEIL LAUR	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 210 000)		DA 210 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 21 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG 323 309
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 388 685
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)			DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
TOTAL (III)			DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 76 628
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV 372 970
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX
	Dettes fiscales et sociales		DY 21 228
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)			EC 470 827
TOTAL (V)			ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE 1 413 821
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
		Ecart de réévaluation libre	ID
		Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 409 699	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice 2032-NOT-SD

3

COMpte DE Résultat DE L'Exercice (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : M. 2 BGL AUDIT ET CONSEIL LAUR		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	227 223	FH		FI	227 223	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	227 223	FK		FL	227 223		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres Produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	227 223	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 444		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	292		
	Salaires et traitements *					FY	219 510		
	Charges sociales (10)					FZ	1 404		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	225 650		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 573		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	398 400		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	398 400	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 211		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 211		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	394 189		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	395 762		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Compte Rendu
2023
2024

Désignation de l'entreprise <u>M. 2 BGL AUDIT ET CONSEIL LAUR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	IK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			IL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IM		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			IN		
RENVIS	(1)	Dont produits partiels sur opérations à long terme		IO	
	(2)	Dont	{	Produits de locations immobilières	IY
			{	Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	{	Credit-bail mobilier *	IP
			{	Credit-bail immobilier	IQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IIX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		IC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)		ID	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6		
	dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N Charges exceptionnelles / Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N Charges antérieures / Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

**2BGL audit et conseil
Société d'expertise comptable
Société à responsabilité limitée
au capital de 210 000 euros
Siège social : 25, rue Jean Gabin
85400 LUCON
487 729 535 RCS LA ROCHE SUR YON**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 388 685.12 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	388 685.12 euros
A titre de dividendes aux associés – soit 2.10 € par part	21 000.00 euros
Affectation du solde sur le compte « autres réserves »	367 685.12 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 921 993.93 euros. Le montant des « autres réserves » serait ainsi porté à la somme de 690 993.93 euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du mois d'avril 2023.

Les associés sont informés que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 21 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Etant précisé que cet abattement n'est applicable qu'aux seules personnes physiques.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

EXERCICE	DIVIDENDES	REFACTION DE 40%	
		Eligible	non éligible
30/09/2021	21 000 €	21 000 €	néant
Une distribution de dividendes de 21 000 € a eu lieu en décembre 2021 par prélèvement sur le poste « autres réserves ».			
30/09/2020	néant	néant	néant
30/09/2019	21 000 €	21 000 €	néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 mars 2023.

Certifié conforme
La Gérance

